



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DÉCAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE DU GTP



2024, N° 015

03 sept 2024



*Créer de la valeur ajoutée dans les filières
prioritaires du projet pour une sécurité
alimentaire et nutritionnelle durable au Togo*



1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

Dans ce numéro :

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE: PLUIES FAIBLES À FORTES

Situation météorologique 1

Situation hydrologique 2

Situation agricole et animale 2-4

Focus sur le parc technologique et d'innovation agricole 4

La troisième décade du mois d'août a été caractérisée par des pluies faibles dans la zone bimodale. Par contre, la zone monomodale a recueilli des quantités modérées à fortes. Les hauteurs ont oscillé entre 6,4 mm à Atakpamé en quatre (04) jours et 182,1 mm à Mango en cinq (05) jours. La figure 1 illustre la répartition spatiale de ces pluies sur l'ensemble du pays.

Par rapport à la normale 1991-2020, tout le pays a connu un déficit pluviométrique excepté le sud des Savanes et le nord de la Kara.

Perspectives : Des manifestations pluvio-orageuses modérées intéresseront l'ensemble du pays vers la fin de la première décade du mois de septembre.

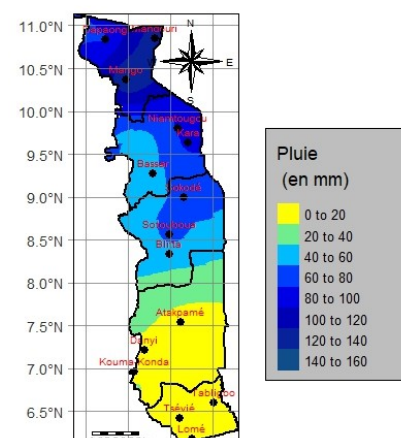


Figure 1 : Pluviométrie de la troisième décade du mois d'août.

Faits saillants

- Pluviométrie faible à forte ;
- Disponibilité des engrais dans les magasins de la CAGIA, 70 951,750 tonnes d'engrais disponibles ;
- Repos biologique, production piscicole, état océanique agité ;
- Hausse saisonnière des prix du soja ;
- Agrément d'installation et d'exploitation de ferme d'élevage ;
- Focus sur les ennemis du piment.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décade ont été relativement favorables au développement des cultures dans la zone monomodale dues à la reprise progressive des pluies. Les opérations de récolte des prémices d'ignames, d'arachide, du niébé et du maïs sont observées.

Au Sud, c'est la poursuite de la petite saison sèche avec des coups de froid de la mousson. On note la préparation des parcelles (défrichage, labour) pour les semis de la deuxième saison pluvieuse ; la récolte de la tomate pluviale ; le séchage du piment rouge et du gombo ; et la transformation par endroits du manioc en ses différents dérivés (gari, tapioca et cossette).

Perspectives : il est prévu un démarrage tardif à tendance normale de la petite saison pluvieuse dans toute la zone bimodale.

Début de saison tardif = début de saison après le début normal

Début normal = début qui arrive d'habitude, qui sert de référence, qui est fréquent, la moyenne sur 30 ans

AVIS ET CONSEILS 1 :

il est recommandé de :

- ◆ s'approvisionner en semences et en engrais de qualité disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ;
- ◆ utiliser les produits phytosanitaires homologués pour le traitement des cultures et la conservation des produits ;
- ◆ éviter le sarclage ou l'épandage d'engrais pendant les périodes de stress hydriques ;
- ◆ anticiper sur la préparation des sols et semer dès les premières pluies en privilégiant les cultures à cycle court ;
- ◆ suivre au quotidien les prévisions de l'ANAMET ou s'adresser aux CTGEA de sa localité.

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

Au cours de la troisième décennie du mois d'août, la situation hydrologique a été marquée par une hausse des écoulements dans les bassins fluviaux de l'Oti et du Mono. Les hauteurs maximales ont augmenté de 242 cm par rapport à la précédente décennie au niveau de la station de Mango dans le bassin de l'Oti et de 172 cm à Kolokopé dans le bassin du Mono. Les hauteurs moyennes ont augmenté dans les deux bassins fluviaux (Tableau 1).

Tableau 1: Hauteurs d'eaux moyennes et maximales

stations	Hauteur Maximale (cm)		Hauteur moyenne (cm)	
	Décade précédente	Décade actuelle	Décade précédente	Décade actuelle
KPEDJI (Zio)	-	-	-	-
MANGO (Oti)	505	747	435,2	591,45
KOLOKOPE (Mono)	267	439	185,6	357,54

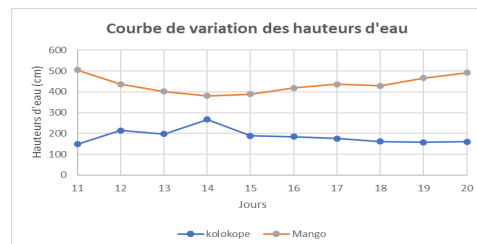


Figure 2: Courbes de variation des hauteurs d'eau

Source: DRE, septembre 2024

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 INTRANTS AGRICOLES

Pour la campagne agricole 2024-2025, les engrais vivriers sont toujours disponibles. A la date du 03 septembre 2024, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **70 951,750 tonnes** dont **6 497,800 tonnes** de NPK et **64 453,950 tonnes** d'UREE 46%N (Fig 3).

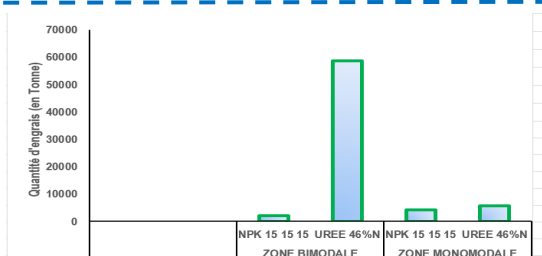


Figure 3: Stock d'engrais disponible au 03/09/2024

3.2 PROTECTION DES CULTURES

Les jassides sont des petits insectes qui s'attaquent aux cultures. En se nourrissant par des piqûres au niveau des nervures des feuilles, les jassides provoquent des jaunissements des bords du limbe (souvent accompagnés d'un enroulement vers le bas) qui par la suite s'étendent à tout le limbe pendant que les bords rougissent. La feuille finit enfin par se dessécher. Ces symptômes sont souvent confondus aux maladies.

Lutte chimique :

Utiliser du Flonicamide 500g/kg (JAZZFIRE 500 GW) à la dose de 100g/ha à l'apparition des symptômes.



Figure 4: Jasside sur une feuille

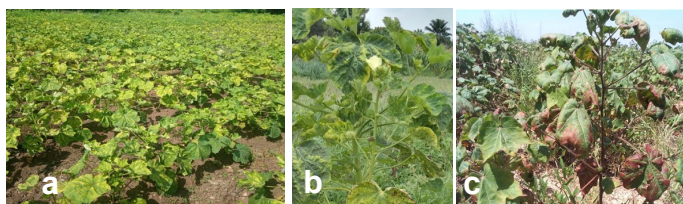


Figure 5: Dégâts sur le plant du gombo (a, b) et le cotonnier (c)

3.3 EVOLUTION DU PRIX DU SOJA EN JUILLET 2024

3.3.1 Tendance générale des prix du soja

Le prix moyen national du soja affiche une hausse de 12% par rapport au mois de juin. Cette hausse pourrait s'expliquer par sa faible disponibilité. Il est à 404 FCFA/kg contre 360 FCFA/kg précédemment (figure 6).

Le prix minimal (272 FCFA/kg) est observé sur le marché d'Assahoun dans la préfecture d'Avé. Le prix maximal (580 FCFA/kg) est observé sur le marché de Nadoba dans la préfecture de Kéran.

Comparativement à la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années, ce prix moyen affiche une hausse respectivement de 15% et 18%.

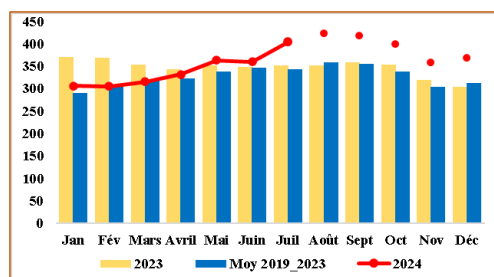


Figure 6: Tendance générale des prix du soja

Source: DSID, 2024

3.3.2 Evolution du prix du soja sur les marchés de production

Le prix du soja sur le marché de production est présenté dans la figure 7.

Le prix moyen du soja sur les marchés ruraux est en hausse dans toutes les régions : +5% dans la Maritime, +11% dans les Plateaux, +32% dans la Centrale, +9% dans la Kara et +17% dans les Savanes. Cette hausse pourrait s'expliquer par sa faible disponibilité.

Le prix au producteur le plus bas (352 FCFA/kg) est enregistré sur le marché d'Adjengré dans la commune de Sotouboua 2 et le prix le plus élevé (519 FCFA/kg) sur le marché de Zogbégan dans la commune de Wawa 3.

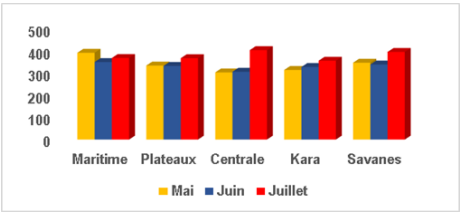


Figure 7: Evolution du prix du soja sur les marchés de production

Source: DSID, 2024

3.3.3 Evolution du prix du soja sur les marchés de consommation

La figure 8 présente le prix moyen du soja sur le marché de consommation. Tout comme sur les marchés grossistes, le prix moyen du soja sur les marchés de consommation en ce mois de juillet est en hausse dans presque toutes les régions (+6%, +40%, +6% et +17% respectivement dans les Plateaux, la Centrale, la Kara et les Savanes) sauf la région Maritime où une baisse de 8% a été enregistrée.

Le prix le plus faible (272 FCFA/kg) est observé sur le marché d'Assahoun dans la commune d'Avé 1 et le plus élevé (512 FCFA/kg) est enregistré sur le marché de Kpalimé dans la commune de Kloto 1.

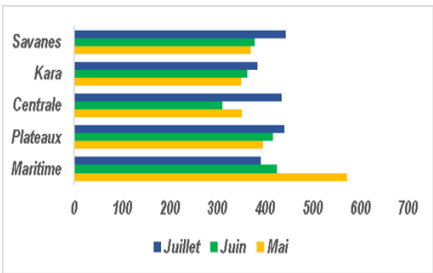


Figure 8: Evolution du prix du soja sur les marchés de consommation

Source: DSID, 2024

3.4 UTILISATION DES SEMENCES AMELIOREES

Pour accroître les rendements des cultures, il est important d'utiliser les semences améliorées. Dans ce cadre, la Direction des semences agricoles et plants (DSP) organise des séances d'informations et de sensibilisations sur l'ensemble du territoire.

3.5 PRODUCTION ANIMALE

*Obtenez votre agrément d'installation et d'exploitation
pour vos fermes d'élevage et de couvoirs*

L'implantation, la modification et l'exploitation des fermes d'élevage ainsi que des couvoirs sont soumises à l'obtention d'un agrément conformément à l'arrêté N° 111/21/MAEDR/CAB/SG/DE du 26 juillet 2021. Ce dernier est délivré sur demande adressée au ministre chargé de l'élevage après étude et avis du comité d'agrément.

Le dossier de demande d'agrément est constitué de : (i) une demande manuscrite adressée au ministre en charge de l'élevage ; (ii) un plan de masse ; (iii) un plan de situation ; (iv) une quittance délivrée par la direction de l'élevage ; (v) un certificat de conformité environnementale délivré par le ministère chargé de l'environnement.

Il faut noter que le nombre de fermes d'élevage agréées au Togo reste très faible (Tableau 2). Les fermes ne disposant pas d'agrément exercent dans l'illégalité et sont conviées à régulariser leur situation.

Tableau 2: Evolution du nombre de fermes d'élevage agréées depuis 2021

Années	Nombre de fermes d'élevage agréées
2021	7
2022	5
2023	10
2024	6

Source: DE, août 2024

3.6 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade la production halieutique se résume à la production chalutière qui est de **1,382** tonnes correspondant au débarquement de deux chalutiers et à la production piscicole de tilapia qui est de **32,442** tonnes.

AVIS ET CONSEILS 3 :

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique et d'une cogestion efficace entre les usagers des différents plans d'eaux et plus particulièrement celui du lac du barrage Nangbéto, il est rappelé aux usagers dudit lac que les activités de pêche sont suspendues du 15 août au 15 novembre 2024, période correspondant au repos biologique des poissons.

Aussi, il est annoncé à tous les acteurs de la pêche artisanale maritime que l'état océanique prévu pour les 05 et 06 septembre est agité (niveau 2). A cet effet, il est demandé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux

Tableau 3 : Données de production chalutière et piscicole

Période	26 au 31août 2024
Production chalutière(tonne)	1,382
Production piscicole(tonne)	32,398

Source: DPA, août 2024

d'annonciation des prévisions de l'état de l'océan avant toute sortie en mer.

Pour rappel la couleur rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation mais néanmoins tous les usagers marins de la pêche doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer. Les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

4. FOCUS SUR LES PRINCIPAUX ENNEMIS DU PIMENT ET MÉTHODES DE LUTTE

Le piment comme toutes les cultures maraîchères peut être exposé à des attaques d'ennemis. Sans une bonne méthode de lutte, la rentabilité de cette culture peut être mis en cause. Ainsi, pour réussir cette culture, voici résumé dans le tableau 4 quelques ennemis et leurs méthodes de lutte.

Tableau 4 : Les principaux ennemis du piment et méthodes de lutte

Ennemi du piment	Dégât	Méthode de lutte
Piqueurs suceurs	Pourriture et chute prématurée des fruits	Ramasser et brûler les fruits tombés Décis (1 l/ha), Malathion (1l/ha) Acarus 18 E (0,75L/ha)
Chenilles	S'attaquent aux fruits, feuilles et bourgeons des plants	K Optimal (1L/ha) Pacha 25 EC (1L/ha) Laser 480 SC (Spinosad) 0,1l/ha Cyperméthrine (0.4 à 0.5 l/ha.)
Anthraxnose : les champignons du genre Colletotrichum	Taches sur feuilles et lésions (dessèchements) sur fruits mûrs ou non mûrs.	Variétés tolérantes Topsin M. (500 g/ha), Banko Plus (2 l/ha) Mancozèbe (140 à 160 g/ha)
Fusariose : les champignons du genre Fusarium	Jaunissement d'un côté du plant suivi d'un flétrissement	Topsin M. (500 g/ha), Banko Plus (2 l/ha) Mancozèbe (140 à 160 g/ha)
Gale bactérienne : la bactérie Xanthomonas axonopodis pv. Vesicatoria	Petites taches noires sur les feuilles, les tiges et les fruits	Oxychlorure de cuivre Autres produits à base de cuivre
Maladies virales	Jaunissement, recroquevillement, rabougrissement, nécrose des feuilles	Variétés résistantes, traitement

Source: ITRA



Figure 9: piment pp9955-15